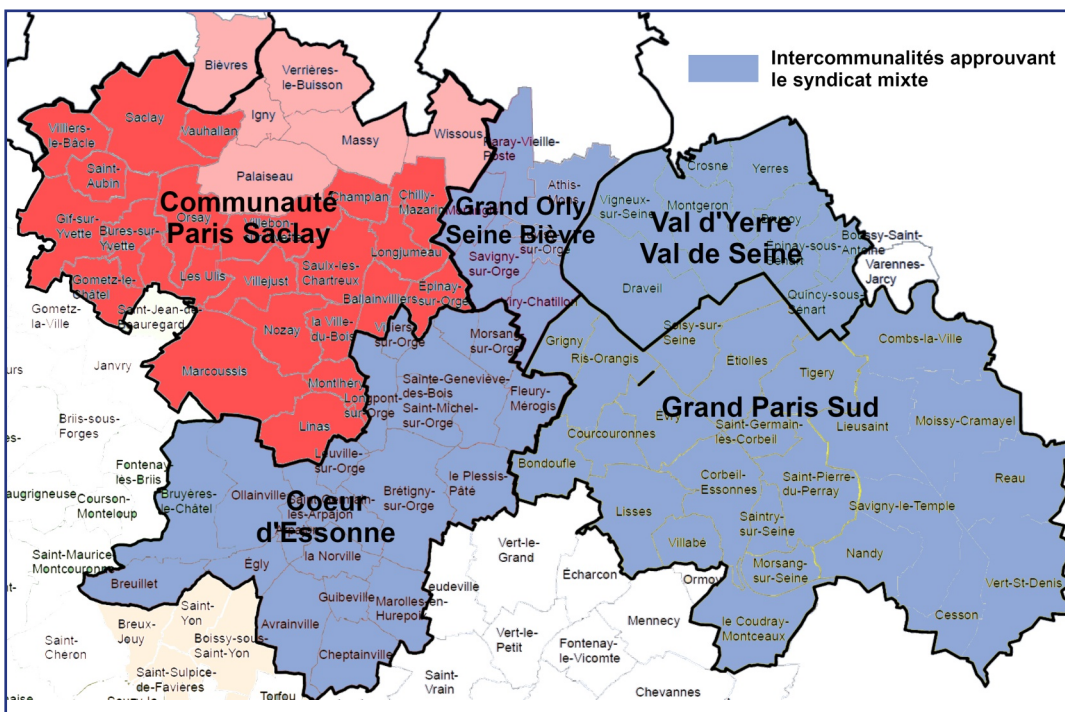




La CPS doit adhérer au syndicat mixte pour une gestion publique de l'eau

Dans notre précédente édition (Aggl'Eau-info N°8 de novembre 2021 consultable sur notre site aggleaucps.ouvaton.org) nous alertions sur le risque que la Communauté Paris-Saclay (CPS) passe à côté d'une chance historique de réappropriation publique de l'eau potable préférant céder aux sirènes de SUEZ ou pire du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDF) et de son délégataire Veolia, avec un risque d'explosion des factures. Trois mois plus tard, le syndicat mixte, imaginé par plusieurs intercommunalités et le Département de l'Essonne pour permettre cette réappropriation, est créé. La CPS se tient à l'écart et continue de tergiverser.



La CPS isolée au milieu des Communautés d'agglomération ayant fait le choix du syndicat mixte et de la gestion publique..

En rose, les 5 communes de la CPS appartenant au SEDIF

Le 8 février 2022, un syndicat mixte regroupant les Communautés d'agglomération Grand-Paris-Sud, Cœur d'Essonne, Val d'Yerre-Val de Seine et Grand-Orly-Seine-Bièvre ainsi que le Département de l'Essonne (voir carte ci-dessus) a été créé. Son objectif : recouvrer la propriété publique du réseau de transport et des usines de production d'eau potable dit Réseau interconnecté sud francilien (RISF) et ainsi permettre aux nombreuses communes de l'Essonne qui en dépendent d'échapper au quasi monopole de vente d'eau détenu par Suez depuis des décennies et à ses prix très élevés.

La CPS agit contre l'intérêt de ses habitants

La CPS est particulièrement concernée par cette initiative puisque 22 des 27 communes de son territoire sont aujourd'hui en contrat avec Suez. Avec le nouveau

.../...

QUI SOMMES-NOUS ? « Aggl'Eau CPS » regroupe des citoyens des 27 communes de la Communauté Paris-Saclay désireux d'œuvrer en faveur de la gestion publique de l'eau de sa production jusqu'à son assainissement. Nous organisons régulièrement des initiatives publiques pour informer et mobiliser les citoyens usagers de l'eau. Nous travaillons avec tous les élus qui le souhaitent pour faire avancer l'idée de régie publique. Nous sommes en lien avec plusieurs associations régionales, nationales et internationales qui partagent le même objectif.

Contact : aggleau-cps@ouvaton.org

Site web : aggleaucps.ouvaton.org

Facebook : facebook.com/aggleau.cps

Siège : 23 rue de la Prairie 91440 Bures-sur-Yvette

.../...

syndicat mixte, leurs habitants pourraient bénéficier d'un prix de l'eau en forte baisse. Pourtant, la CPS continue de se tenir à l'écart. Plus grave, en négociant de son côté avec Suez, elle favorise les prétentions exorbitantes de la multinationale qui voudrait faire payer au prix fort la restitution des installations du RISF pourtant déjà largement amorties.

Invité par une commission parlementaire à justifier ses prétentions, Suez n'a d'ailleurs jamais été en état de prouver que ces installations n'étaient pas amorties.

C'est pourquoi, avec l'ensemble des collectivités et associations engagées dans cette bataille, nous demandons que le RISF soit intégralement restitué au nouveau syndicat mixte au prix de sa valeur nette comptable, c'est-à-dire 0 €.

En faisant cause commune avec les intercommunalités voisines, la CPS faciliterait grandement une issue positive à ces discussions, dans l'intérêt de ses habitants et usagers de l'eau.

UN SEUL CHOIX POSSIBLE : LA MAÎTRISE PUBLIQUE

Pour nous, il n'y a qu'un seul choix possible : celui de la maîtrise publique des outils de production. Elle ouvrirait une possibilité nouvelle de création d'une régie

publique de l'eau, permettant la participation des usagers à sa gestion, la diminution du prix de l'eau, un meilleur entretien du réseau pour réduire les fuites, game de préservation de la ressource.

Première victoire : pas d'autorisation environnementale pour le SEDIF sur l'usine d'Arvigny

Le SEDIF souhaite mettre en place un procédé de purification de l'eau dit "Osmose inverse basse pression" (OIBP). Un choix dénoncé par tous les experts pour ses conséquences désastreuses sur l'environnement. Et sa mise en œuvre se traduirait par une hausse du prix de l'eau de 15%. Le SEDIF voulait l'expérimenter dans son usine d'Arvigny (77). Il devait pour cela obtenir une autorisation environnementale de la préfecture de Seine-et-Marne. **Elle vient de lui être refusée.** Cette décision valide totalement les analyses que plusieurs associations dont Aggl'Eau CPS avaient défendues lors d'une rencontre avec le Préfet de Seine-et-Marne en décembre dernier. Le SEDIF doit maintenant en tirer toutes les conséquences en renonçant définitivement à son projet d'OIBP.

RASSEMBLEMENT

dimanche 20 mars 2022 de 16h30 à 18h30

**Barrage du Coudray-Montceaux - face à l'usine de Morsang/Seine
(face au 56 berges de la Seine - Le Coudray-Montceaux - RER D Plessis-Chenay)**

Exigeons le retour gratuit du RISF à la collectivité.



Pour une maîtrise publique de la production et de la distribution d'eau potable

Je soutiens l'adhésion de la CPS au syndicat mixte et la création d'une régie publique de l'eau sur le territoire Paris-Saclay.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Signature :

À retourner à : Aggl'Eau CPS,
23 rue de la Prairie, 91440 Bures-sur-Yvette

**On peut aussi signer
la pétition en ligne sur
<https://attacn91.fr/aggleau-cps/#petition>
ou flasher le QR Code ci-contre**

